

Edité le : 26/05/2021

Rapport d'analyse Page 1 / 3

CA GARD RHODANIEN - POLE AMENAGEMENT
TERRITOIRE

MAISON ENVIRONNEMENT
1007 ROUTE DE VENEJAN
30200 ST NAZAIRE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE21-68929	Analyse demandée par :	ARS DT DU GARD
Identification échantillon :	LSE2105-17329-2	N° Prélèvement :	00151005
N° Analyse :	00152141	Nature:	Eau de distribution
Point de Surveillance :	SABRAN	Code PSV :	0000001232
Localisation exacte :	SALLE COMMUNALE		
Dept et commune :	30 SABRAN		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 44,1509713000	Y :	4,5474052000
UGE :	2488 - AGGLOMERATION GARD RHODANIEN		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D2	Type Analyse :	D2
Nom de l'exploitant :	AGGLOMERATION GARD RHODANIEN 1717 ROUTE D AVIGNON 30200 BAGNOLS SUR CEZE		
Nom de l'installation :	SABRAN (VILLAGE)	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 18/05/2021 à 08h43 Réception au laboratoire le 18/05/2021 à 13h49 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CHAPEL Claire Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		
Traitement :	EAU DE JAVEL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 18/05/2021 à 13h49

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
------------------------	-----------	--------	----------	--------	--------------------	-----------------------	--------

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Mesures sur le terrain						
Température de l'eau	11D2	15.4	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25 #
pH sur le terrain	11D2	7.3	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5 9 #
Chlore libre sur le terrain	11D2	0.12	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Chlore total sur le terrain	11D2	0.13	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	#
Bioxyde de chlore	11D2	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	
Analyses microbiologiques						
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11D2	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11D2	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222	#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11D2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	0 #
Escherichia coli (**)	11D2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000	0 #
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11D2	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0 #
Caractéristiques organoleptiques						
Aspect de l'eau	11D2	0	-	Analyse qualitative		
Odeur	11D2	0 Chlore	-	Qualitative		
Saveur	11D2	0 Chlore	-	Qualitative		
Couleur	11D2	0	-	Qualitative		
Turbidité	11D2	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027	2 #
Analyses physicochimiques						
<i>Analyses physicochimiques de base</i>						
Conductivité électrique brute à 25°C	11D2	635	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200 1100 #
Cations						
Ammonium		< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF T90-015-2	0.10 #
Anions						
Nitrates	11NO3	12	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	50 #
Nitrites	11D2	< 0.02	mg/l NO2-	Spectrophotométrie	NF EN 26777	0.50 #
Métaux						
Chrome total	11D2	< 5	µg/l Cr	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	50 #
Fer total	11D2	< 10	µg/l Fe	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	200 #
Cadmium total	11D2	< 1	µg/l Cd	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5 #
Antimoine total	11D2	< 1	µg/l Sb	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	5 #
COV : composés organiques volatils						
<i>Solvants organohalogénés</i>						
Chlorure de vinyle	11D2	< 0.004	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.5 #
Epichlorhydrine	11ACEPI	< 0.05	µg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.1 #
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques						
<i>HAP</i>						

Edité le : 26/05/2021

Identification échantillon : LSE2105-17329-2

Destinataire : CA GARD RHODANIEN - POLE AMENAGEMENT TERRITOIRE

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
Benzo (b) fluoranthène	11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			#
Benzo (k) fluoranthène	11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			#
Benzo (a) pyrène	11D2	< 0.0001	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.010		#
Benzo (ghi) pérylène	11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278			#
Somme des 4 HAP quantifiés	11D2	< 0.0005	µg/l	HPLC/UV FLD après extr. SPE	Méthode interne M_ET278	0.100		
Composés divers <i>Divers</i>								
Acrylamide	11ACEPI	< 0.1	µg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M_ET130	0.1		#

11D2 ANALYSE (D2) D1D2 DISTRIBUTION (ARS11-2020)**11ACEPI** ANALYSE (ACEPI) ACRYLAMIDE EPICHLORHYDRINE (ARS11-2020)**11NO3** NITRATES (ARS11-2020)

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Emily CUENIN
Ingénieure de Laboratoire

